



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Rapport Moral de l'Assemblée Générale d'ECCLA du 6 avril 2024

Je ne peux pas commencer ce rapport sans évoquer le départ de Lucette Zeller que la maladie a vaincue malgré son enthousiasme et sa vitalité. Elle était à ECCLA depuis plus de 30 ans. ECCLA pense souvent à elle.

Durant l'année 2023, l'activité d'ECCLA a beaucoup augmenté. Le nombre de réunions auxquelles ECCLA a participé s'est accru de 34% comme le montre le Rapport d'Activité. Les secteurs concernés par ce surcroît d'activité sont :

1/ L'eau

ECCLA a participé pour la première année au Comité de gestion de l'eau qui se réunit tous les 15 jours durant la saison critique (juillet -août) et encore une fois par mois environ dans l'arrière-saison. Ceci nous a permis de nouer des liens avec la Fédération de pêche, de prendre contact avec les différents acteurs de la gestion de l'eau et enfin nous a aidé à organiser notre réunion sur l'eau du 2 mars 2024 à Bages. Son succès a été tel que nous avons dû refuser des inscriptions et en conséquence prévoir l'enregistrement des débats. Nous avons créé un groupe de travail sur l'eau.

2/ L'énergie

Avec la Loi sur l'accélération des énergies renouvelables, la création du Comité Régional Energie et ses déclinaisons départementales, y compris l'étude de l'état des lieux sur l'énergie dans l'Aude, le nombre de réunions s'est beaucoup accru. De plus le nombre de projets photovoltaïques explose et leur superficie aussi, ce qui a amené ECCLA à alerter les instances officielles et à leur écrire une lettre pour suggérer de réfléchir à des seuils par commune.

3/ Le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Aude)

ECCLA y a été nommée et est représentée par Christian qui a aussi été élu au Bureau. Maryse y est nommée à titre de personnalité qualifiée. Le nombre de réunions est considérable, plusieurs dizaines de réunions cumulées pour les deux postes. Il est impossible les suivre toutes. Nous avons suivi en particulier un groupe de travail sur la sobriété.

Et demain ?

Enfin, à la suite de cette année très chargée, ECCLA est à un tournant de son histoire. Signalons que son agrément a été renouvelé pour 5 ans à la suite d'un très gros travail de Christine. Mais l'équipe historique a annoncé son retrait il y a deux ans. Nous y sommes. Si nous avons trouvé un candidat pour reprendre la Présidence, tel n'est pas le cas pour le Secrétariat. Chacun sait que c'est le poste qui demande le plus de travail. Christine a donc accepté de poursuivre encore une année.

Mais je lance un appel à tous les adhérents pour qu'ils s'investissent plus dans l'association. Comme nous l'avons fait pour l'eau, il faut créer des groupes de travail thématiques, par exemple sur l'aspect mobilité/transport, que Michel est actuellement seul à porter. Mais ces groupes de travail doivent se gérer de façon plus autonome pour ne pas surcharger le secrétariat.

Enfin quelques détails pratiques pour conclure. La salle de la documentation restera disponible pour au moins 2 à 3 ans pour les réunions des CA et AG, groupes de travail, voire bureaux. Je conserverais les aspects risques industriels, mais suis prête à accueillir tous ceux qui voudraient s'y intéresser.

En conclusion ECCLA est un bel outil en état de marche. Souhaitons-lui longue vie !

Narbonne, le 04/04/2023

La Présidente d'ECCLA, Maryse Arditi

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél.: 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site Internet : eccla-asso.fr